



## COMMUNE D'AUSSONNE

**EXTRAIT N° 42/2020  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 24    Votants : 29    Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le dix-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 10 juillet 2020.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AUGOT, BAKER, BERNARDINI, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

**PROCURATIONS**

Mme AGUERRE	à	Mme GUZOU
M. LAJAT	à	M. VIGNERES
Mme ARNAL	à	M. AUGOT
Mme BELABBAS	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. JOUSSEAUME	à	M. ZAMBONI

**SECRETARE** : M. VIGNERES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation du délégué au Centre National d'Action Sociale (CNAS)**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune adhère au Centre National d'Action Sociale, organisme à caractère social en faveur des agents municipaux. Dans ce cadre il y a lieu de désigner un délégué titulaire.

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
Brigitte CAMBOULIVES	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 7
Philippe JOUSSEAUME	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 22

Madame CAMBOULIVES a été désignée déléguée auprès du CNAS.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 17 juillet 2020

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

